

torique, un autre descendant de la famille, M. Placide (à Ambroise) Goguen, vint, le dimanche suivant, nous dire qu'une de ses soeurs, madame Germain Bourque, demeurant dans la paroisse de Notre-Dame, avait en sa possession quelques uns des livres donnés jadis à sieur Joseph Gueguen par l'abbé Manach. Il nous fallait les voir. Et avec l'obligeance de madame Bourque et les bontés de M. Placide Goguen, qui fit un exprès pour me les procurer, nous avons sur notre table six de ces anciens volumes que nous feuilletons avec le plus grand soin et la plus profonde vénération.

Celui d'entre ces livres qui nous a frappé davantage, c'est un exemplaire de l'Ancien Testament, tout usé et rongé par le temps, ne portant ni millésime ni premières feuilles, bien entendu, puisqu'il lui manque vingt deux époques, ne commençant qu'au chapitre 44ième du prophète Jérémie. Madame Germain Bourque avait raison de nous faire dire, en nous envoyant ces livres, que celui-ci ressemblait plutôt à un livre de Noé.

Coïncidence fortuite mais de douloureuse comparaison, quant aux souffrances et à l'exil soufferts par les Israélites, peuple choisi du Seigneur qui fut emmené captif en Egypte; voici, sur la première page actuelle encore bien lisible de cette précieuse relique, au verset 28 du chapitre précité, ces paroles prophétiques de Jérémie: "Et ceux qui seront échappés de l'épée retourneront du país d'Egypte au país de Judas en fort petit nombre."

N'est-ce pas que cette prophétie de l'Ancien Testament s'est accomplie une seconde fois pour nos malheureux ancêtres, dont sieur Joseph Gueguen se trouvait l'une des victimes?

Les six autres livres portent les titres suivants: Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu; l'Histoire Sainte; Inspiration et Interprétation de la Bible; Histoire de Charles VII, roi de Suède, par Voltaire, en 1333; La Vie du Cardinal Richelieu; La Civilité chrétienne imprimé en 1735.

A part ces volumes précieux, M. Placide Goguen nous apporte deux contrats ou ventes de terre (deeds) faits en faveur de Anselme Gueguen, Germain Gueguen, Hippolyte Gueguen et Severe Gueguen. Le premier contrat cédait aux acheteurs susnommés 203